

OPPOSITION DE LA VILLE DE HAMPSTEAD AUX LIMITES DE LA NOUVELLE CIRCONSCRIPTION FÉDÉRALE JOHN-PETERS-HUMPHREY

La Commission de délimitation des circonscriptions fédérales pour le Québec a proposé un nouveau nom et de nouvelles limites pour la circonscription actuelle de Mont-Royal. Nous comprenons que ce redécoupage vise à refléter la croissance démographique et les mouvements de population. Toutefois, nous croyons que les limites de la nouvelle circonscription posent de très sérieux problèmes.

Une population plus nombreuse que les circonscriptions voisines

La nouvelle circonscription John-Peters-Humphrey comptera beaucoup plus d'électeurs que toutes les circonscriptions voisines :

NOUVELLE JPH	104 628	<i>couvrant Hampstead, Côte Saint-Luc, Dorval et certaines parties de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce et de la Ville de Mont-Royal</i>
<i>Lachine-LaSalle</i>	97 979	
<i>Lac-Saint-Louis</i>	96 076	
<i>MacDonald-Langstaff</i>	101 155	
<i>Outremont</i>	103 666	
<i>Wilder-Penfield</i>	99 635	

Deux fois la taille de l'ancienne circonscription de Mont-Royal

Avec les nouvelles limites, la taille de la circonscription est doublée et Dorval vient s'ajouter à l'ouest sans que l'on puisse y accéder autrement qu'en empruntant une autoroute. Dans une circonscription située sur une île, il devrait être possible de marcher d'un quartier à l'autre; cela n'est plus le cas dans la nouvelle circonscription.

Intégration de nouvelles caractéristiques qui n'ont rien en commun avec l'ancienne circonscription.

La nouvelle circonscription comprendra un aéroport et des zones industrielles, alors que la circonscription actuelle est presque entièrement résidentielle et qu'elle ne comporte aucune zone industrielle.

Résolution à l'unanimité

La Ville de Hampstead a adopté une résolution à l'unanimité indiquant :

QUE la Ville de Hampstead exprime son désaccord avec les nouvelles limites;

QUE la Ville demande à la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec d'enlever les nouvelles zones à l'ouest de la Ville de Côte Saint-Luc et de les intégrer à d'autres circonscriptions environnantes.

Merci.

Sujet: LE DÉPUTÉ DE MONT-ROYAL, IRWIN COTLER, SE RÉJOUIT DU RAPPORT DE LA COMMISSION DE DÉLIMITATION DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES FÉDÉRALES



**HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 25 février 2013**

**LE DÉPUTÉ DE MONT-ROYAL, IRWIN COTLER, SE RÉJOUIT DU RAPPORT DE LA
COMMISSION DE DÉLIMITATION DES
CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES FÉDÉRALES**

**« L'HISTOIRE, L'INTÉGRITÉ, ET LES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS
DE MONT-ROYAL ONT ÉTÉ PRÉSERVÉES »**

Montréal – L'honorable Irwin Cotler s'est dit « réjoui » du Rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour la province de Québec présenté aujourd'hui à la Chambre des communes. « La proposition initiale de la Commission prévoyait le démantèlement du comté, gommant même le nom de 'Mont-Royal' de la carte électorale du Québec. Je suis heureux que le rapport d'aujourd'hui préserve ce comté historique, au bénéfice et des communautés et des résidents qui le composent.

M. Cotler a souligné le respect de la Commission pour les diverses communautés d'intérêts, soulignées par les myriades de soumissions présentées à la Commission par des représentants de ce 'comté arc-en-ciel', déclarant : « Je désire tout particulièrement féliciter mon chef de cabinet, Howard Liebman, pour son travail remarquable à mobiliser les intervenants et à s'assurer de la pertinence des représentations faites à la Commission, préservant ainsi l'histoire et l'unicité de notre circonscription. Je désire également remercier tous les groupes et personnes qui sont intervenus auprès de la Commission, et qui comptent, entre autres, les quatre municipalités formant le comté et les leaders d'institutions et de groupes communautaires majeurs, qui se sont unis dans cette cause commune.

Le rapport fera l'objet d'un débat devant un comité des Communes préalablement à son entrée en vigueur, avant les prochaines élections. « Je m'attends à ce que l'intégrité de Mont-Royal soit préservée et à ce que les recommandations de la Commission soient confirmées.

<http://www.redecoupage-federal-redistribution.ca/content.asp?section=qc&dir=now/reports&document=page5&lang=f>

From: irwin.cotler.c1@parl.gc.ca [mailto:irwin.cotler.c1@parl.gc.ca]

Sent: February-25-13 5:10 PM

Subject: Mount Royal federal riding boundaries have been preserved and name saved...

Dear Municipal Leaders; Dear Friends,

I am delighted to share the report of the federal boundary commission (Québec) has just been tabled in the House of Commons: Report just tabled in the House: <http://www.redecoupage-federal-redistribution.ca/content.asp?section=qc&dir=now/reports&document=page5&lang=e>

Mont-Royal – Commission's Report

(Population: 101,258)

Consisting of:

- (a) the cities of Côte-Saint-Luc, Hampstead and Mont-Royal; and
- (b) that part of the City of Montréal comprised of that part of the borough of Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce lying northwesterly of Jean-Talon Street West, and that part lying southwesterly and northwesterly of a line described as follows: commencing at the intersection of de la Côte-des-Neiges Road and the northwesterly limit of said borough; thence southeasterly along said road to de la Côte-Sainte-Catherine Road; thence southwesterly along said road to Victoria Avenue; thence southeasterly along said avenue to Queen-Mary Road; thence southwesterly along said road to the southwesterly limit of the borough of Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

—
I quote from the report:

Commission's Report – Quebec
Representations and Outcome

[...]

“The communities of interest taken into consideration are diverse in nature. The representatives of the Anglophone minority, for example, enlightened us on the best ways to maintain their common identity and not compromise their electoral weight. We also tried to draw an electoral map that, as much as possible, reflected the existence of ethnic communities...

—
Bien à vous, best wishes,

Howard Liebman
Chief of staff to the Hon. Irwin Cotler, MP